

ARRÉO

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 05 AVRIL 2013
4ème Séance

L'an deux mil treize, le 5 avril à 20h30, une assemblée générale ordinaire **ARRÉO** (Association des Résidants de la Résidence l'Épi d'Or) s'est déroulée au 5 allée des Épines à Montigny le Bretonneux.

L'ordre du jour est le suivant :

- Les membres du Conseil d'Administration se sont interrogés sur la continuité de l'association, nous vous inviterons à vous prononcer le vendredi 5 avril. Le début des travaux peut sembler être l'aboutissement des quatre ans d'existence de l'association, cette année encore, les charges seront en augmentation, nous nous déplacerons et contrôlerons les factures imputées à la charge des locataires. L'association devra veiller au bon déroulement et à la qualité des travaux. A l'issue des travaux et de l'isolement thermique des façades, nous souhaiterons connaître les projets pour le remplacement du chauffage collectif, nous savons que le chauffage au sol trop usé est coûteux, il est possible qu'un autre système de chauffage collectif le remplace. Contrairement aux premières années le bailleur est plus réceptif à nos remarques et demandes.
- Conformément aux statuts, tous les 2 ans les membres du Conseil doivent être confirmés dans leur fonction au sein de l'association. Un vote sera effectué lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. Nous vous invitons à proposer votre candidature pour intégrer le Conseil d'Administration de l'association ARRÉO.
- Cette année, nous avons eu peu de dépenses, contrairement à ce que nous redoutions, aucune charge élevée n'a été nécessaire pour des aides juridiques. Le fait d'avoir représenté 52 familles a été déterminant dans nos rapports avec la société ICADE. Il est nécessaire de continuer sur cette dynamique. Les membres de l'association seront consultés sur le montant de la prochaine cotisation.
- Rapport financier.
- Rapport moral.

A R R E O

- Une assemblée générale ordinaire doit se dérouler au moins une fois par an, dix membres de l'association étaient présents.
- Le trésorier Dominique RABILLER présente les comptes de l'association :
Montant de la trésorerie : 863.57 €, les frais de poste et de déplacements ont été assumés par les membres du Conseil d'Administration, aucune charge élevée n'a été nécessaire cette année.
- Les membres du Conseil d'Administration se sont rencontrés le 2 juillet 2012, le 8 octobre 2012 et le 8 mars 2013.

Dans le courriel du 3 octobre 2012 que nous avons adressé à Monsieur GRZYBOWSKI le Président Directeur Général de la société ICADE, nous le menacions de rendre notoire nos difficultés de logement. Nous avons pris contact avec des journalistes qui acceptèrent de relayer notre action. Les travaux étaient bien prévus, le Président de la société ICADE exigea de ses salariés qu'ils réorganisent la communication concernant les travaux à venir de notre résidence, nous apprenions que des problèmes techniques restaient à résoudre. Ensuite, nous avons reçu différents courriers, nous avons été invités dans les locaux de notre bailleur, des techniciens de la société ICADE se sont déplacés pour nous expliquer le déroulement des travaux. Avec du retard, mais conformément à ses engagements, le bailleur a annoncé et présenté les travaux aux locataires, il a répondu aux questions des résidants puis visité les logements pour la réalisation des états de lieux. Actuellement les fenêtres sont en production, les échafaudages seront installés le 5 mai, le chantier commencera le 21 mai prochain.

Nous avons connu une période où le chauffage collectif fonctionnait difficilement, la société ICADE a répondu à notre demande, elle a remplacé des câbles électriques. L'ancien câblage était insuffisant pour supporter les fortes demandes, l'armoire électrique disjonctée régulièrement. Après les travaux d'isolation des façades, un nouveau mode de chauffage collectif sera probablement mis en place.

A R R E O

Les changements ou intervention peuvent parfois prendre du temps à se concrétiser, le changement des boîtes aux lettres nous avait été annoncé en début d'année 2012 !

L'association poursuivra son objet pour au moins une année encore, nous contrôlerons la durée et la qualité des travaux, les personnes présentes ont souhaité que nous réclamions à notre bailleur :

- La reprise des contrats de robinetterie, ces réparations sont généralement délaissées par les locataires et les dépenses dues aux fuites d'eau sont réparties entre tous les résidents.
- L'envoi par le bailleur d'un courrier à chaque locataire pour rappeler quelques règles élémentaires pourtant notifiées sur les baux de locations, par exemple, respecter et laisser propre les locaux communs, jouir paisiblement des logements sans provoquer de nuisances sonores.
- Nous souhaitons que soit réparée la fermeture de la porte du local poubelles.
- L'installation de repousses pigeons sur nos rebords de fenêtres.

Nous demanderons également à la mairie :

- Que la réfection de la voirie des « sente des chardons » débute du coté de la rue des « Bleuets », parallèlement à l'allée des épines, celui-ci a été particulièrement détérioré lors des dernières intempéries.
- Que les place de parking, rue des Bleuets, à proximité de l'école des Sources ne soient plus en zone payante puisque les parents d'élèves se garent devant l'école, bloquent la rue et entravent la libre circulation des riverains plutôt que de faire quelques mètres à pied.
- Nous souhaitons savoir si la supérette située place Malraux réouvrira sous une autre enseigne, il serait dommage de ne plus bénéficier de commerce alimentaire dans notre quartier.
- Savoir si le terrain de pétanque sera rénové car nous avons maintenant un litière géante sous nos yeux.

ARREO

- Les membres du Conseil d'Administration ont été réélus dans leur fonction. Monique FREGONESE est élue secrétaire adjointe, le Conseil est maintenant composé ainsi :

Président : Thierry PRIEUR

Trésorier Dominique RABILLER

Secrétaire : Martine SCHUH

Secrétaire adjointe : Monique FREGONESE

Conseiller bâtiment 1 : Alain RIGOLLET

Conseiller bâtiment 3 : Milco FREGONESE

Conseiller bâtiment 7 : Jean-Luc TRYOEN

Conseiller bâtiment 9 : Gervais VULSTEKE

Nous aimerions accueillir un conseiller pour le bâtiment 5, il n'est pas trop tard pour vous manifester.

- Le montant de la prochaine cotisation a été fixée à 10 €, une cotisation à 1 € a été suggérée, à main levée une majorité s'est prononcée pour continuer la cotisation à dix €, comme lors du dernier exercice.
- Cette année, nous étions 52 familles adhérentes à l'association, être nombreux nous a beaucoup aidé dans nos rapports avec la société ICADE. Comme l'an dernier, les conseillers de bâtiment comme passeront chez vous à la fin du mois.
- Des questions diverses ont été posées.

La séance a été levée à 22h30

Le Président,

La secrétaire,

Thierry PRIEUR

Martine SCHUH

P. J. : Une feuille de présence émarginée par les membres du Conseil d'Administration présents.